

En entreprise libérée, « on partage le contrôle »

À Dynalec, la gouvernance et la stratégie sont passées aux mains des salariés. Le directeur, Fabrice Audrain, apprécie que « les talents se révèlent » ainsi, dans l'autonomie.

Témoignage

« L'entreprise libérée (1), c'est du management, mais autrement. Ça crée un environnement pour que les salariés se transcendent et que les talents se révèlent », analyse Fabrice Audrain, directeur de Dynalec, une entreprise d'ingénierie électrotechnique basée à Taden. Récemment, à Lannion, invité par le club Entreprises Ouest Côtes-d'Armor, il a témoigné de son expérience aux côtés de Christophe Milon, patron lannionnais d'Eco-compteur.

Fabrice Audrain travaille depuis neuf ans dans la société familiale Dynalec. Il a racheté la société, il y a trois ans et demi : « J'ai emmené tout le monde avec moi. J'ai commencé par transformer la SARL en Scop, société coopérative et participative. Que les salariés soient associés, c'était la première brique du projet que je voulais. » Dans l'entreprise qui conçoit des armoires électriques, « la gouvernance et la stratégie sont maintenant aux mains des 15 employés. »

Lâcher prise

Concrètement, les problèmes d'organisation du travail, ou encore les achats, sont décidés par les salariés. En représentation extérieure sur des salons, le chef n'est pas forcément présent. Les employés ont accès « à toutes les informations et à nos conseils d'administration, l'ensemble de l'entreprise est là. En fait je ne sers plus à grand-chose, sourit le patron. Si. Je sers à écouter les « signaux faibles », sentir comment bat le cœur de l'organisation, pour identifier les nouveaux problèmes et les accompagner », ajoute-t-il.

Ce lâcher prise, c'était son souhait. « Je ne veux pas être seul à la barre.



Fabrice Audrain, directeur de Dynalec, a défendu avec conviction le modèle de l'entreprise libérée.

En entreprise libérée, on ne perd pas le contrôle : on le partage. »

Moins d'intermédiaires

Dans l'entreprise libérée, la grande autonomie donnée à la base peut court-circuiter les cadres managers voire supprimer quelques postes de chefs intermédiaires. « J'avais instauré un lean manager pour accompagner les salariés et qu'ils prennent leur place dans la Scop. » Quand ce directeur-là a quitté la société pour aller ailleurs, « on a monté une cellule de crise. Je n'ai rien dit pour voir où en étaient les équipes. Les as-

sociés ont alors décidé de ne pas le remplacer et de se répartir les tâches », poursuit Fabrice Audrain.

Si une telle démarche peut paraître plus simple dans une petite structure comme la sienne, le PDG reste persuadé qu'un tel modèle est applicable partout.

« La première entreprise à se « libérer » en France, c'était une boîte d'un millier de personnes. Dans ce cas, il se crée des « îlots » dans l'entreprise. Le seuil d'un îlot, c'est le nombre d'hommes et de femmes qu'on peut réunir autour d'une même table de réunion

sans qu'on tombe dans l'anonymat. Parce qu'au bout du compte, c'est l'homme qui crée la valeur, pas la bécane. »

(1) Quelques exemples d'entreprises libérées (totalement ou partiellement) : Chronoflex, Harley-Davidson, Gore (gore-tex), Zappos (vente en ligne), la MAIF, Auchan, Michelin, Décathlon (quelques magasins), la sécurité sociale belge, Grand Ouest étiquettes (Lamballe), AMI (métallerie près de Vitré), Éco-compteur (Lannion)...

Dinan en bref

Un vote citoyen sur la loi Travail, samedi

Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires ainsi qu'un représentant des lycéens du pays de Dinan se sont réunis hier. Constatant que la mobilisation contre le projet de loi Travail ne faiblissait pas, ils proposent de nouvelles actions aux citoyens.

Tout d'abord, ils appellent à rejoindre le rassemblement prévu jeudi, à 11 h, place de la Liberté, à Saint-Brieuc. Ensuite, ils vont mettre en place un vote citoyen. Les salariés,

les privés d'emploi, les jeunes, les retraités sont invités à venir s'exprimer en glissant un morceau de papier dans une urne, qui sera déposée samedi, de 10 h à 12 h, sur la place Duclos à Dinan. Ce vote sera remis au président de la République. Les syndicats veulent également « créer les conditions de la réussite d'une puissante manifestation nationale le 14 juin ».

L'office s'engage pour la Fête des remparts



Le comité de la Fête des remparts avec les responsables de l'office de tourisme.

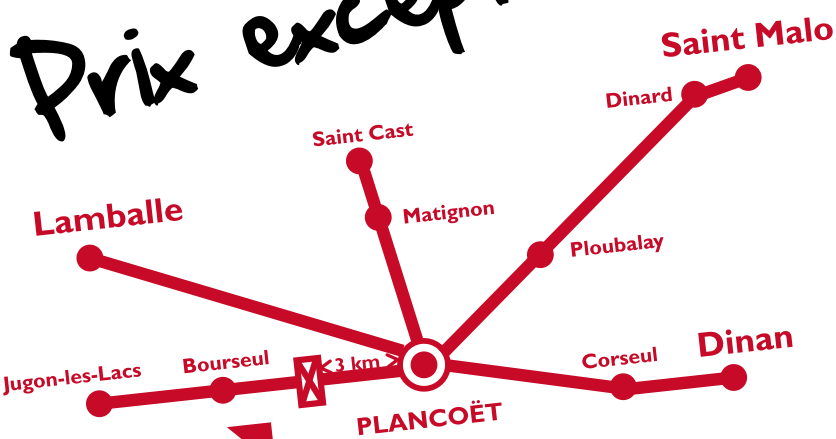
Le lien qui unit l'office du tourisme et le comité de la Fête des remparts ne date pas d'hier. Pour cette 33^e année d'existence, la fête médiévale de Dinan a renouvelé son partenariat avec la structure intercommunale. « La fête est un événement emblématique et incontournable de la ville. Elles sont intimement liées dans l'esprit des visiteurs », note Dominique Le Thérisien, président de la Fête des remparts.

Dans son rôle de partenaire, l'office s'est engagé à communiquer le programme de la fête sur tous ses supports mais aussi à vendre des billets pour toutes les animations. Ils sortent d'ailleurs d'ores et déjà disponibles. Preuve de son engagement dans l'événement, le personnel de l'office de tourisme sera costumé dans les jours qui précéderont le week-end du 23 et 24 juillet.

EXPO VENTE

émeraude meubles

Prix exceptionnels !



Domaine des Rocheuses
3 km de Plancoët
Direction Bourseul (22130)
(près des usines Ernest MENARD)

Meubles dégriffés

Provenance usine Ernest Menard - Fabricant

du 20 mai au 12 juin 2016 inclus
du Lundi au Samedi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
et les Dimanches de 14h30 à 19h00

Fins de série (meubles neufs)*

Meubles déclassés

Prototypes

Articles de décoration

ATTENTION
J-10 AVANT
FERMETURE

* Vous trouverez nos collections actuelles exclusivement chez nos partenaires distributeurs (magasins de meubles moyen/haut de gamme) sur toute la France.